

ANNEXE II

DOSSIER DE DEMANDE DE MANIFESTATION AÉRIENNE

BAPTÊMES DE L'AIR

(à adresser au plus tard 20 jours avant la manifestation)

si la manifestation comprend d'autres prestations que les baptêmes de l'air, se reporter à l'annexe 1.

2 A - DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION AÉRIENNE

Je soussigné : Nom
 Prénom

demande en qualité d'organisateur l'autorisation d'organiser une manifestation aérienne comprenant exclusivement des baptêmes de l'air dans les conditions suivantes:

Date :

Heure de début :

(heures légales)

Heure de fin :

Lieu :

Le programme est précisé dans le dossier joint comprenant :

- Descriptif de la manifestation,
- Autorisation du gestionnaire de l'aérodrome ou de la personne ayant la jouissance de l'emplacement proposé,
- Engagement du directeur des vols,
- Garanties relatives à la responsabilité civile de l'organisateur et de ses préposés.

Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté interministériel du 4 avril 1996 relatif aux manifestations aériennes et certifie l'exactitude des informations données dans cette demande.

Fait à _____, le _____
Signature

BAPTEMES DE L'AIR

Destinataire : (demande + dossier)

- Préfet du département (ou préfet maritime, ou préfet de police de Paris, ou Haut commissaire de la République, ou représentant de l'Etat ou du Gouvernement).

Copies : (demande + dossier)

- Directeur de l'aviation civile ou son représentant local (Aéroports de Paris le cas échéant ou Directeur ou Chef des services de l'aviation civile) ;
(joindre les éventuelles demandes de créneaux nécessaires aux reconnaissances du site, cf. art. 31) ;
 - Maire de la commune (ou chef de circonscription administrative) ;
 - Directeur interrégional du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (brigade de police aéronautique) ;
- et si la manifestation se déroule sur un aérodrome militaire :
- Commandant de région militaire ou de région maritime, ou de région aérienne ;
- et si la manifestation le justifie (cf. art. 13) :
- Directeur régional de l'environnement.

BAPTÊMES DE L'AIR

2 B - DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION

LIEU : (lieu prévu de la manifestation)

DATE : (date proposée)

HEURE DE DEBUT :

(heures légales)

HEURE DE FIN :

A - RESPONSABLES

ORGANISATEURS : (Signataire de la demande)

Nom (ou raison sociale) et adresse des personnes physiques ou morales qui se proposent d'assumer les charges matérielles et financières de l'organisation et du déroulement de la manifestation.

INTERLOCUTEUR DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES :

Nom et qualité

Adresse, numéro de téléphone

DIRECTEUR DES VOLS PROPOSE :

Nom et qualité

Adresse, numéro de téléphone

Références aéronautiques (indiquer entre autres renseignements s'il a déjà assumé les responsabilités de directeur des vols)

S'il n'y a qu'un seul aéronef, est-il pilote: oui non

Dans l'affirmative,

Nom et qualité de la personne chargée de la sécurité au sol:

DIRECTEUR DES VOLS SUPPLÉANT :

Nom et qualité

Adresse, n° de téléphone

Références aéronautiques (indiquer entre autres renseignements s'il a déjà assumé les responsabilités de directeur des vols)

BAPTÊMES DE L'AIR

B - TYPES D'AÉRONEF

Inscrire les types ou appellations d'aéronefs utilisés en fonction des rubriques renseignées.

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> avion | <input type="checkbox"/> planeur |
| <input type="checkbox"/> hélicoptère | <input type="checkbox"/> parachute |
| <input type="checkbox"/> ballon | <input type="checkbox"/> libre |
| | <input type="checkbox"/> captif |
| | <input type="checkbox"/> à air chaud |
| | <input type="checkbox"/> à gaz |
| | <input type="checkbox"/> motorisé |
| <input type="checkbox"/> dirigeable | |
| <input type="checkbox"/> ULM | <input type="checkbox"/> PUL |

C - SPECTACLES COMPLÉMENTAIRES NON AÉRONAUTIQUES

En cas de nécessaire coordination entre les baptêmes de l'air et les spectacles complémentaires, la demande de manifestation aérienne doit être faite conformément à l'annexe I.

BAPTÊMES DE L'AIR

D - LIEU DE LA MANIFESTATION

<input type="checkbox"/> Aérodrome (autre que privé)	<input type="checkbox"/> Aérodrome privé	Département
Nom officiel :	<input type="checkbox"/> Autre site	Commune :
Département :	Nature du sol :	Propriétaire :
Gestionnaire :	Fournir en pièces jointes	
	- carte de la région	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; font-size: small;">indiquer les circuits d'attente éventuels, les circuits de circulation en vol et les cheminements d'arrivée et de départ.</div>
	- plan de situation - plan cadastral	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; font-size: small;">indiquer l'orientation des trouées d'envol proposées et les obstacles sur et autour de l'emplacement.</div>
	- photographies	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; font-size: small;">si possible</div>
L'emplacement répond-il aux recommandations de l'annexe 3 :		
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
<small>(Dans la négative, justifier de l'adéquation du site à l'activité proposée)</small>		

- LE SITE A-T-IL DÉJÀ ÉTÉ LE SIÈGE D'UNE MANIFESTATION AÉRIENNE ? oui non

- SCHÉMATISER :

- la délimitation des zones publique et réservée ;
- la ou les plates-formes d'évolution ;
- les points d'accès à la zone réservée ;
- les voies d'accès à la zone publique ;
- les différentes aires prévues pour les aéronefs participant à la manifestation (stationnement, embarquement, avitaillement, etc.) ;
- l'emplacement des moyens SSIS (extincteurs ou/et véhicules) ;
- les voies d'accès des secours ;
- les parcs de stationnement pour les véhicules des spectateurs (payants ou gratuits) ;
- les installations annexes.

- DISPOSITIONS PRÉVUES POUR EMPECHER L'ACCES DU PUBLIC À LA ZONE RÉSERVÉE
(barrières, personnel spécifique, etc.)

- MESURES DE FILTRAGE PRÉVUES AU POINT D'ACCES À LA ZONE RÉSERVÉE

BAPTÊMES DE L'AIR

- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES PRISES AU SOL POUR LES AÉRONEFS PARTICIPANT À LA MANIFESTATION ET LEURS EXPLOITANTS

- INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES PRÉVUS POUR LA MANIFESTATION : (EX: STATION PORTABLE OU À BORD D'UN VÉHICULE - MOYENS D'AVITAILLEMENT EN CARBURANT, MANCHE À AIR, BALISAGE, ETC.)

- DISPOSITIONS PRÉVUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ :

- INSTALLATIONS ANNEXES (INDIQUER S'IL S'AGIT D'INSTALLATIONS EXISTANTES OU SI ELLES SONT SEULEMENT PRÉVUES POUR LA MANIFESTATION) :

	Restaurant	Bar	Buvette	Attractions	Stands Pub.	Toilettes	Divers
Existant							
Prévu							

Détail des divers :

- AUTRES INFORMATIONS UTILES (PAR EXEMPLE : MESURES PRISES POUR CORRIGER CERTAINES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS D'UNE MANIFESTATION PRÉCÉDENTE) :

- NOMBRE DE PARTICIPANTS ESCOMPTÉ :

E - DESCRIPTIF SOMMAIRE DU OU DES ITINÉRAIRES PROPOSÉS

Y a-t-il au cours de la manifestation plus de 30 passages au dessus ou au voisinage de lieux habités (moins de 300 mètres de distance et/ou moins de 300 mètres de hauteur)

oui non

BAPTÊMES DE L'AIR

2 C - ENGAGEMENT ¹ DU
- DIRECTEUR DES VOLS
- SUPPLÉANT

Je soussigné

(Nom) (Prénom) (Qualité)

(adresse)

(n° de téléphone)

titulaire de (titres aéronautiques - qualifications)

Déclare

- avoir pris connaissance de la demande d'autorisation de la manifestation aérienne prévue à (lieu)..... le (date)..... présentée par....., organisateur ;
- avoir effectué une reconnaissance du site proposé, en avoir vérifié l'adéquation aux recommandations de l'annexe III de l'arrêté interministériel du 4 avril 1996 relatif aux manifestations aériennes, en liaison avec l'organisateur, et avoir dans la négative justifié l'adéquation du site à l'activité proposée ;
- connaître le programme projeté et les contraintes spécifiques à toutes les activités prévues ;

Accepte d'assumer

après en avoir pris connaissance dans l'arrêté interministériel du 4 avril 1996 relatif aux manifestations aériennes, les charges et les obligations qui incombent au directeur des vols d'une manifestation aérienne ;

M'engage

- à prendre connaissance de l'arrêté préfectoral autorisant la manifestation aérienne et à en respecter les termes ;
- à exécuter les éventuelles décisions d'arrêt des vols prises par les autorités territorialement compétentes de l'aviation civile, des armées le cas échéant, de police et de gendarmerie en application de l'article 35 de l'arrêté du 4 avril 1996.

Fait à _____, le _____
(signature)

¹ si un suppléant est prévu, chacun doit renseigner individuellement un engagement (cf.art. 20 de l'arrêté)

INFORMATIONS DESTINÉES AUX SERVICES DE SECOURS

Contact :

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes (SDIS 05) :
Tél. : 04.92.40.18.00 – Service Opérations.

La manifestation a-t-elle déjà eu lieu :

OUI NON

Respect des règles techniques et de sécurité (RTS) établies par la fédération agréée concernée :

OUI NON

Nature du site :

- En plein air. Surface en hectare :
- Clos
- Sur route
- Sur circuit
- Tout terrain

- En rivière
- En lac
- En montagne
- Aérien
- Autre :

Installations provisoires :

- Chapiteau
- Tribunes
- Utilisation exceptionnelle de locaux

Avis de la commission de sécurité pour les ERP (installation provisoire, enceinte close) :

Avis favorable Avis défavorable

Population

Nombre maximal de spectateurs attendus (autres que les compétiteurs) :

- Public assis
- Public debout : cérémonie culturelle, réunion publique, exposition, foire, salon.
- Public debout ; spectacle avec public statique, fête foraine.
- Public dynamique : rave party, carnaval, spectacle de rue, fête de la musique.
- Pas de public

Si public debout

Nombre de personnes : Surface disponible :

Si public assis

Nombre de places : Gradin : OUI NON Nombre de places :

Si événement de longue durée, hébergement sur place : OUI NON

Si oui, modalité d'hébergement :

Nombre de personnes de l'organisation présentes et actives sur la manifestation :

Accès des secours

Est-il prévu un ou des itinéraires réservés aux secours : OUI NON

Si oui combien :

Préciser sous forme de texte où guider les sapeurs pompiers sur place :

.....

Est-il prévu un poste de commandement : OUI NON

Est-il prévu un point d'accueil des secours : OUI NON

Si oui combien : :(les faire figurer sur les plans ou les nommer).

Si manifestation de type course en montagne :

Moyen d'abordage pour assurer le secours à personne :

Moyen d'évacuation pour assurer le transfert vers un CH :

En cas de conditions météorologiques défavorables, l'organisateur prévoit-il une solution alternative :

OUI NON

Si oui, laquelle (la faire figurer sur un plan ou la nommer) :

Structure des secours

Médecin(s) : OUI NON

Nombre :

Noms - **joindre** l'(es) attestation(s) :

Présent(s) sur le site : OUI NON

Permanence à domicile (ou cabinet médical) : OUI NON

Infirmier : OUI NON

Nombre :

Présent sur le site : OUI NON

Permanence à domicile (ou cabinet médical) : OUI NON

Ambulance(s) agréée(s) sur le site – joindre les conventions : OUI NON

Nombre d'engins :

Secouristes – joindre la (les) convention(s) :

ADPC 05 Croix Rouge AFPS 05 Autres organismes (à préciser) :

Nombre de personnels présents :

Secouristes spécialisés (plongeurs, pisteurs etc.) : OUI NON

Si oui, nombre :

Préciser (plongeurs, spéléologues, pisteurs...) :

Nombre de poste de secours :

Structure fixe : OUI NON

Si oui, nombre :

Structure mobile : OUI NON

Si oui nombre :

Extincteurs : OUI NON

Nombre : Type :

Service d'ordre privé : OUI NON

Nombre d'agents :

Service d'ordre public : OUI NON

Nombre d'agents :

Signaleurs pour le public : OUI NON

Nombre de signaleurs : dont fixes : dont volants :

Hôpital d'accueil :

Les organisateurs devront prendre toutes dispositions utiles pour que les services médicaux et chirurgicaux d'un établissement hospitalier soient prêts à recevoir les blessés éventuels pendant la durée de la course.

Hélicoptère prévu : OUI NON

Localisation :

Transmissions

Moyens prévus pour l'alerte des secours publics : OUI NON

Type d'équipement : Téléphone urbain Téléphone mobile Autre :

Réseau de transmission de l'organisation (communication interne : signaleurs etc) : OUI NON

Type d'équipement : Téléphone mobile Radio :

Sonorisation du site : OUI NON